# Refonte du système de santé en Égypte : dans le sillage de la nouvelle assurance maladie universelle, l'hôpital comme chantier prioritaire

*Le secteur de la santé en Égypte doit faire face aux besoins grandissants de sa population, tirés notamment par une croissance démographique vigoureuse et par la mise en œuvre progressive de l'assurance maladie universelle, impliquant une refonte profonde du système de soins égyptien, dont l'hôpital est la clef de voûte. Le sous-investissement chronique dans ce secteur a conduit à une offre de soins dégradée et sous-capacitaire, rendant urgent le renforcement des services de santé. La stratégie de modernisation des établissements médicaux existants et de construction d'un nouveau parc hospitalier repose sur un recours accru aux investissements privés ouvrant la voie à des opportunités pour les entreprises étrangères.*

## L'hôpital égyptien, vétuste et sous-capacitaire, fait face à une demande croissante nécessitant des investissements massifs

### Le secteur hospitalier égyptien pêche par une insuffisance de lits et de qualité des soins

La médecine généraliste étant peu développée en Égypte, **l'hôpital est la pierre angulaire du système de santé**. Le pays compte environ **1 750 hôpitaux**, pour une capacité totale approchant les **128 000 lits**. Le paysage hospitalier se décompose en établissements publics (gérés par le ministère de la Santé), universitaires (sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur), militaires et de police (gérés de manière indépendante par l'armée), et de près de 1 100 hôpitaux privés. **Les hôpitaux publics concentrent toutefois 72 % de la capacité de lits du pays**. Avec 104,3 millions d'habitants en 2021 (contre 77 millions en 2009), l'Égypte fait face à une **démographie galopante** (+33 % sur la période) alors qu'entre 2009 et 2019, le nombre de lits disponibles ne s'est accru que de 3 % (tiré par les hôpitaux privés, qui ont peiné à compenser la baisse de 10 % des lits publics). Ainsi, **le pays ne compte qu'1,3 lit d'hôpital pour 1000 habitants**, un chiffre bien inférieur aux pays développés alors que cette tendance devrait s'accentuer avec une croissance démographique de +1,7 % en moyenne par an d'ici 2027 selon le FMI. La capacité hospitalière publique installée pêche également par une **qualité insatisfaisante des soins**, tant en matière d'infrastructures que de professionnels de santé qualifiés, d'équipements et d'unités spécialisés. La demande s'accroît compte tenu de l'évolution de la structure démographique (segments maternité, gériatrie) et de la prévalence de certaines pathologies en Égypte (diabète, hypertension, obésité etc.) Cette situation reflète **un sous-investissement chronique** que l'État cherche désormais à rectifier : les dépenses de santé de l'État ont augmenté de 10,5 % par an en moyenne de 2018 à 2022, mais le budget 2022/23 n'alloue que 1,4 % du PIB à la santé, contre une exigence à 3 % établie par la Constitution.

*Évolution du nombre de lits d'hôpital entre 2009 et 2019 en Égypte, dans les établissements publics et privés*

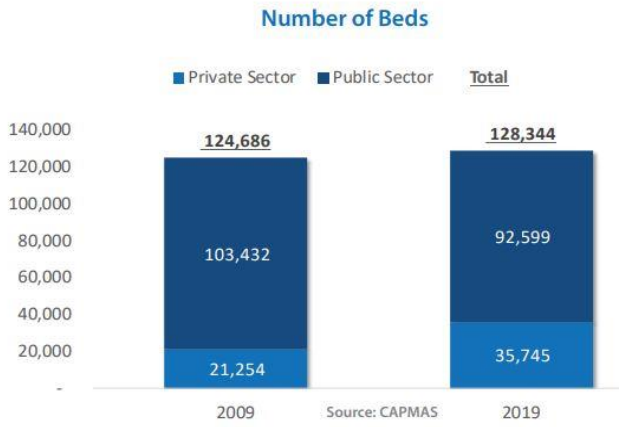


*Source : Dcode & American University in Cairo*


© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

La stratégie gouvernementale vise une modernisation de l'hôpital et un renforcement de l'offre de soins

La **nécessité d'investissements supplémentaires dans le système hospitalier**, déjà criante (38 000 lits nécessaires pour se maintenir au taux actuel de lits par habitant), va se renforcer dans les prochaines années. Le développement de **villes nouvelles** génère des besoins **de nouvelles infrastructures sociales, notamment des hôpitaux** (le constructeur Hassan Allam a ainsi annoncé en 2022 construire un nouvel hôpital de 13 400 m² à la Nouvelle Capitale administrative). De plus, l'initiative **Haya Karima (Vie décente)**, lancée en 2019 pour lutter contre la pauvreté en milieu rural comporte un pilier santé pour la construction de nouveaux hôpitaux, centres de soins primaires et services d'ambulance (85 M EUR alloués pour l'exercice 2022/23). Surtout, c'est le projet de **mise en œuvre d'un système d'assurance santé universelle**, en cours de déploiement depuis 2018, qui implique un renforcement à grande échelle de l'offre de soins. Le succès de cette réforme, fondée sur un mécanisme de cotisation obligatoire sensiblement plus élevée que dans le système actuel, sous-tend un renforcement substantiel de la qualité des soins, et une modernisation des infrastructures. **Le ministre de la Santé a ainsi donné instruction début 2023 d'améliorer l'efficacité des hôpitaux du Caire, de Gizeh et d'Alexandrie**. La nouvelle Autorité Générale pour la Régulation et l'Accréditation dans la santé (GAHAR) est par ailleurs en charge d'accréditer les prestataires de services de santé, publics et privés. **Les hôpitaux publics et les établissements privés sont aujourd'hui en concurrence directe** rendant urgente la modernisation des établissements publics.

## La stratégie gouvernementale compte sur le secteur privé pour développer et moderniser ses hôpitaux

L'État souhaite accroître le recours aux investissements privés pour financer ces avancées dans le système hospitalier

Ce besoin accru d'investissement intervient dans un **contexte financier et budgétaire particulièrement contraint**, qui conduit l'État à **renforcer le rôle du secteur privé au sein de l'économie égyptienne**. Dans le secteur de la santé, si la part du privé est en hausse depuis le milieu des années 1970, son dynamisme a été particulièrement visible ces dernières années (+3,7 % par an en moyenne de lits privés entre 2011 et 2019). Le caractère très fragmenté des hôpitaux privés rend particulièrement propices les **opérations de consolidations et de fusions acquisitions**. Ainsi, le secteur de la santé était deuxième en Égypte en nombre de transactions (19) en 2020 et **premier en valeur de transactions en 2021 (1,6 Md USD)**. Environ six groupes concentrent l'écrasante majorité des lits du secteur privé, avec en tête **Alameda Healthcare** (4 hôpitaux et 890 lits) et **Cleopatra Hospitals** (6 hôpitaux et 770 lits) : l'offre est donc en pratique très concentrée, ce qui fait l'objet d'un suivi du gouvernement afin que les prix ne soient pas artificiellement gonflés par une situation oligopolistique (**l'Autorité de la Concurrence a ainsi bloqué l'acquisition d'Alameda par Cleopatra** en 2021 car le second aurait eu contrôle de 15 % des lits dans la région Le Caire - Giza). Par ailleurs, **les opérations d'investissements privés se multiplient** traduisant la volonté de croissance externe de ces groupes (à titre d'exemple, Cleopatra a racheté en 2020 60 % des parts de l'hôpital Bedaya et a investi en 2021 à l'est du Caire dans un projet de rénovation d'infrastructures, pour en faire un complexe de 400 lits). Comme dans d'autres secteurs de l'économie égyptienne, **les fonds en provenance du Golfe arabique sont particulièrement visibles,** comme l'illustrent notamment le rachat par le groupe saoudien Elaj de l'hôpital international d'Alexandrie et de l'hôpital spécialisé d'Ibn Sinna en 2017, les projets d'expansions de la chaîne Saudi German Hospital (300 lits et projet de complexe à Alexandrie), ou du groupe Cleopatra à capitaux émiriens.

Outre le dynamisme des transactions du côté des hôpitaux privés, **l'État cherche également à attirer les fonds privés en soutien à l'hôpital public,** avec pour objectif de favoriser la reprise par des groupes privés de tout ou parties d'infrastructures publiques déclinantes ou inutilisées, et la construction de nouveaux hôpitaux sur le modèle de concession et de partenariats publics privés (PPP). En décembre 2021, le groupe Alameda a ainsi signé un protocole d'entente avec le ministère du logement pour opérer un hôpital de 300 lits à la Nouvelle Capitale en concession sur 49 ans renouvelables. Le secteur privé est plébiscité par les autorités égyptiennes, comme en témoignent les **déclarations du ministère de la Santé en septembre 2022 listant une série d'hôpitaux** (notamment l'Hôpital copte, Heliopolis et Sheraton) **lui étant affiliés qui s'ouvraient aux investissements privés** (pour de l'usufruit, de l'opération d'infrastructures ou du développement). L'État affiche toutefois le **maintien**


© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

**voire le renforcement de sa présence dans la santé** selon les dernières orientations du gouvernement. Si le recours aux PPP n'en est encore qu'à ses débuts, l'État peut par ailleurs compter depuis longtemps sur **le soutien des bailleurs internationaux au renforcement du système de santé.**

Cette refonte du système de santé égyptien est potentiellement source d'opportunités pour notre écosystème médical

Si l'assurance maladie devrait contribuer à étendre considérablement le marché de la santé, **les autorités égyptiennes doivent encore affiner leur stratégie d'attractivité,** en levant notamment certaines barrières réglementaires qui compliquent les investissements (procédures lourdes d'obtention de licence par exemple).

Pour autant, plusieurs orientations stratégiques impulsées par les autorités pourraient être prometteuses pour les entreprises françaises : volonté de **développer des hôpitaux verts** (se distinguant par une plus grande efficacité énergétique, des méthodes de traitement des déchets, etc.) dont le premier du genre est développé à Charm El Cheikh ; **digitalisation des services de santé** pouvant générer de nouveaux marchés (intelligence artificielle, télémédecine etc.) ; développement d'un **hub pour le tourisme médical**. Enfin, face aux pénuries de soins dans certaines spécialités médicales, **l'Égypte souhaite développer des pôles d'excellence et recourir à des partenariats avec des hôpitaux spécialisés**, permettant ainsi un réel transfert de compétences vers les professionnels de santé égyptiens, et une réponse aux besoins des patients pour des pathologies plus complexes.

**Sarah JICQUEL**
Cheffe de secteur Infrastructures et développement durable
sarah.jicquel@dgtresor.gouv.fr


© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR